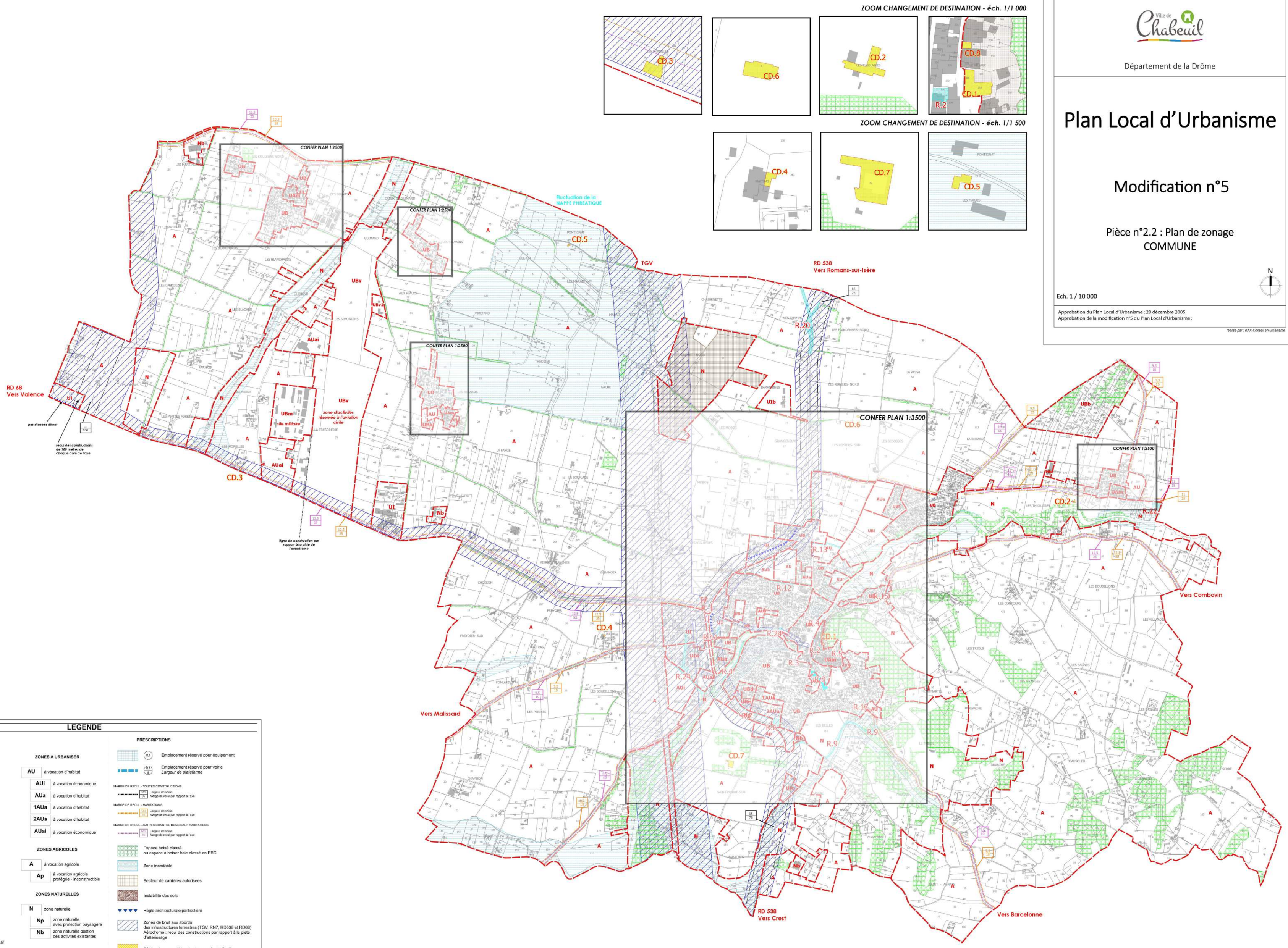

Ville de Chabeuil

Département de la Drôme

Plan Local d'Urbanisme

Modification n°5

Pièce n°2.2 : Plan de zonage
COMMUNE

Ech. 1 / 10 000

Approbation du Plan Local d'Urbanisme : 28 décembre 2005
Approbation de la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme :

réalisé par : KAX-Conseil en urbanisme

LEGENDE

limite de zone

ZONES URBAINES

- UA centre ville
- UAm centre ancien et centres des hameaux
- UB quartiers équipés
  - UBa secteur les Gonnards
  - UBb secteur Bois des Pauvres
  - UBc secteur camping
  - UBL secteur de loisirs et sports
  - UBd secteur de hauteurs limitées
  - UBe secteur de hauteurs limitées
  - UBm secteur militaire
  - UBv secteur de l'aérodrome
- Ui zone d'activités artisanales et industrielles
  - Uib site des silos
  - Uic secteur d'assainissement non collectif
  - Uid ZAE de la grue

ZONES A URBANISER

- AU à vocation d'habitat
  - AUi à vocation économique
  - AUa à vocation d'habitat
  - 1AUa à vocation d'habitat
  - 2AUa à vocation d'habitat
  - AUai à vocation économique

ZONES AGRICOLES

- A à vocation agricole
  - Ap à vocation agricole protégée - inconstructible

ZONES NATURELLES

- N zone naturelle
  - Np zone naturelle avec protection paysagère
  - Nb zone naturelle gestion des activités existantes

PRESCRIPTIONS

- R.1 Emplacement réservé pour équipement
- R.1 / 8 Emplacement réservé pour voirie *Largeur de plateforme*

MARGE DE RECUL - TOUTES CONSTRUCTIONS
- 12.5 / 25 Largeur de voirie / Marge de recul par rapport à l'axe

MARGE DE RECUL - HABITATIONS
- 12.5 / 25 Largeur de voirie / Marge de recul par rapport à l'axe

MARGE DE RECUL - AUTRES CONSTRCTIONS SAUF HABITATIONS
- 12.5 / 25 Largeur de voirie / Marge de recul par rapport à l'axe

- Espace boisé classé ou espace à boiser haie classé en EBC
- Zone inondable
- Secteur de carrières autorisées
- Instabilité des sols
- Règle architecturale particulière
- Zones de bruit aux abords des infrastructures terrestres (TGV, RN7, RD538 et RD68) Aérodrome : recul des constructions par rapport à la piste d'atterissage
- Bâtiments susceptibles de changer de destination

Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2015